



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 65981

Texte de la question

M Yves Coussain attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur la préparation de l'année internationale de la famille de 1994. De nombreux pays ont constitué un comité national pour organiser des manifestations ; une coordination existe avec un secrétariat basé à Vienne dans le cadre de l'ONU. Il souhaiterait savoir dans quelle mesure la France participera à cette célébration et quelle sera la place réservée aux mouvements familiaux associatifs français.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Coussain Yves](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65981

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 1992, page 5796